

# UN INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER POUR L'ALSACE

Le fruit de l'alliance d'un CLCC et d'un CHU

## DOSSIER DE PRESSE

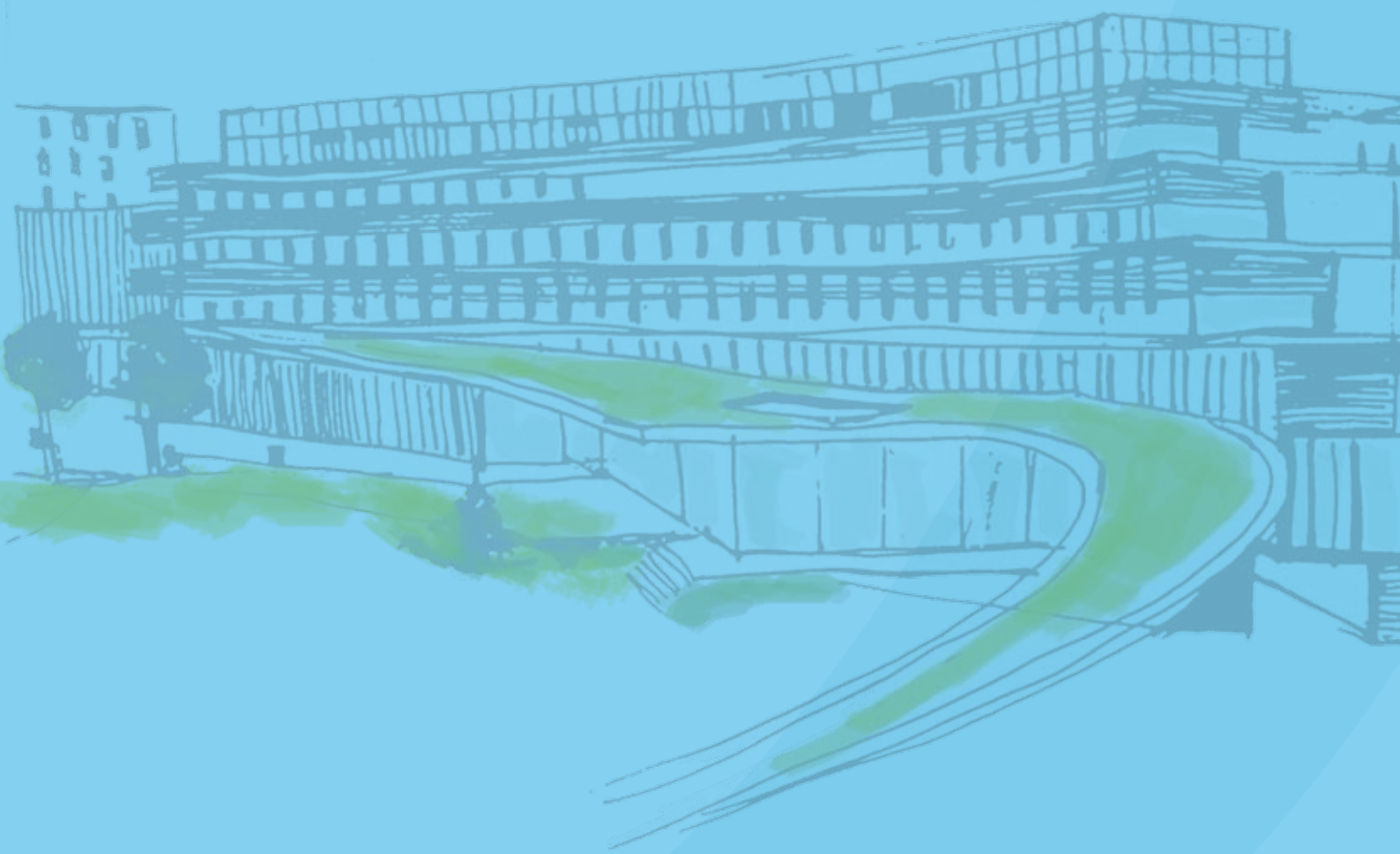
19 décembre 2011



### Contacts presse :

**Fatiha Aït Rais**  
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
Attachée de presse et des Relations Publiques  
Tél 03 88 11 61 66  
fatiha.ait-raïs@chru-strasbourg.fr

**Catherine Laulhé**  
Centre de Lutte contre le Cancer Paul Strauss  
Responsable de la communication  
Tél 03 88 25 24 66  
claulhe@strasbourg.unicancer.fr



# SOMMAIRE

Le Centre de Lutte contre le Cancer (CLCC) « Paul Strauss » et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) « Hôpitaux Universitaires de Strasbourg », annoncent officiellement, la création d'un Institut Régional du Cancer. Encouragée et soutenue par l'Agence Régionale de Santé d'Alsace (ARS), **cette alliance a pour objectif de doter l'Alsace d'une offre de soins en cancérologie publique d'excellence, accessible à tous les patients.**

Genèse du projet IRC ■ p. 2

Pour les patients ■ p. 4

Statut juridique ■ p. 6

Gouvernance ■ p. 8

Missions de l'IRC ■ p. 10

Projet médico-scientifique ■ p. 12

Ensemble des structures ■ p. 14

Programme architectural ■ p. 16-20

Coût & financement ■ p. 22

Prochaines grandes étapes ■ p. 24

Exposition projet architectural ■ p. 24

À propos du Centre de Lutte contre le Cancer Paul Strauss ■ p. 26-27

À propos des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ■ p. 28

À propos de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace ■ p. 30

À propos du cabinet d'architecture GROUPE 6 ■ p. 32



Consultations  
Médecine Nucléaire  
Radiothérapie  
Hospitalisations

# Genèse du projet IRC

Depuis sa création en 1923, le « Centre de Lutte contre le Cancer Paul Strauss » et les « Hôpitaux Universitaires de Strasbourg » n'ont jamais cessé de tisser des liens. Coopérations médicales formalisées, équipements lourds acquis en copropriété sont autant d'exemples qui témoignent des relations de collaboration établies naturellement entre les deux établissements. Puis, portés par la volonté du ministère de la Santé et le Plan Cancer 1 et sous l'impulsion de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Alsace puis de l'Agence Régionale de Santé, les deux établissements, CLCC & CHU se sont rapprochés afin de constituer le pôle régional de référence en cancérologie qui a abouti à l'Institut Régional du Cancer (IRC).

## Les acteurs et les grandes étapes du projet « IRC »

### ■ Plan Cancer 2003-2007

La mesure 30 du Plan cancer 1 dit : « Dans chaque région, les établissements assurant des missions de recours devront d'ici fin 2004 se coordonner, dans un pôle de référence et de recours appelé pôle régional de cancérologie. Il constitue la tête du réseau régional du cancer et assure des missions de recherche et d'enseignement ».

### ■ En 2004, les fédérations nationales signent un accord cadre

La Fédération Nationale des Centres de Lutte contre le Cancer (FNCLCC) et la Fédération Hospitalière de France (FHF) signent un accord cadre relatif à la constitution des Groupes de Coopération Sanitaire en cancérologie.

### ■ En 2006, premier protocole d'accord entre le Centre Paul Strauss (CPS) et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS)

Le 21 novembre, sous l'impulsion de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH), un premier protocole d'accord est conclu en faveur d'un « Institut Régional du Cancer ».

### ■ En 2007, élaboration d'un projet médical commun

En décembre, le Centre et les HUS actent l'élaboration d'un projet médical commun.

### ■ En 2008, l'ARH Alsace approuve le projet médical commun

En février, le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Alsace approuve le projet médical commun HUS/CPS.

### ■ En 2009

#### Financement dans le cadre de « Hôpital 2012 »

Premier trimestre 2009, un dossier de demande de financement est déposé par l'ARH au ministère de la Santé. Le ministre de la santé donne son accord pour financer une partie du projet IRC.

#### Signature de la convention constitutive d'un GCS

Le Centre Paul Strauss et les Hôpitaux Universitaires signent la convention constitutive d'un GCS destiné à être le support juridique de l'IRC.

#### Discussions et élaboration du cahier des charges architectural

Plusieurs rencontres entre les directions générales des deux établissements, et plusieurs rencontres avec l'ARH ont lieu au cours de l'année 2009.

Des groupes de travail composés des futurs utilisateurs de l'IRC se forment en vue de l'élaboration du cahier des charges architectural, programme mené avec la société IOSIS Conseil.

27 mai, le groupement de coopération sanitaire a été créé par arrêté du Directeur de l'ARH Alsace.

### ■ En 2010

#### Signature par le CPS et les HUS d'un protocole d'accord cadre relatif à la création d'un Institut Régional du Cancer et de sa forme juridique

6 juillet, un deuxième protocole d'accord cadre relatif à la création d'un Institut Régional du Cancer sur le site de l'hôpital de Haute-pierre à Strasbourg est signé par le Centre de Lutte contre le Cancer Paul Strauss et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Cet accord cadre établit d'une part la constitution d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) en établissement de santé de droit privé auquel sera transféré l'ensemble des autorisations d'activités de la cancérologie et d'autre part la constitution du Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la mise en œuvre du projet architectural et l'entretien de l'ouvrage.

#### Création du Groupement de Coopération Sanitaire Lancement du concours d'architecture en octobre.

### ■ En 2011

#### Choix de l'architecte lauréat

Le 11 octobre, le jury du concours d'architecture désigne le lauréat : GROUPE 6 associé aux bureaux d'études INGEROP et SOLARES BAUEN.

#### Nomination de l'administrateur du GCS

Le 4 novembre, l'assemblée générale du GCS désigne le Pr Patrick Dufour, administrateur de l'IRC.

#### Annnonce officielle de la création de l'IRC

Le 19 décembre, cérémonie officielle annonçant la création de l'IRC à l'horizon 2018, en présence des représentants des tutelles, des institutionnels de la région Alsace et de la presse. Présentation du projet IRC sur le plan médical, de la recherche et de l'enseignement, et sur le plan architectural. Déclaration du nom de son administrateur.



# Pour les patients

## Qualité des soins

Grâce au regroupement des compétences humaines et des équipements au sein d'une même institution, l'Institut Régional du Cancer garantira une qualité de prise en charge du cancer parmi les meilleures en France et en Europe. Il permettra un accès rapide et sûr aux techniques diagnostiques de pointe et aux traitements innovants.

## Cadre chaleureux et rassurant

Fragilisées par l'annonce du cancer, par les traitements longs suivis d'effets indésirables, les personnes malades sont particulièrement sensibles à l'environnement du lieu de soins et attachent une grande importance aux moyens mis en œuvre pour les accompagner et ce tout au long de la maladie.

L'architecture de l'IRC a été étudiée dans le but d'accueillir les patients, les proches et les visiteurs dans un cadre qui respecte à la fois l'intimité du patient, son bien-être et son besoin d'échanger en toute convivialité (patios, présences végétales, lumière du jour, aménagement hôtelier des chambres, espaces d'accueil aux terrasses généreuses...).

Environ 800 professionnels  
sur 25 352 m<sup>2</sup>

### 232 lits et places

en médecine oncologique  
en hématologie  
en chirurgie oncologique  
en surveillance continue médico-chirurgicale  
en radiothérapie/curiethérapie  
en soins d'accompagnement de jour

### Plateau technique

*Département de radiothérapie*  
5 accélérateurs linéaires de particules  
1 bunker haut débit de dose,  
1 scanner de centrage et 1 salle d'implantation  
*Service de médecine nucléaire*  
5 gamma caméras et 2 TepScan

### Espaces d'accueil et de soins de support



SPACE  
TENTE

# Statut juridique

Pour gérer l'IRC, les conseils d'administration du Centre Paul Strauss et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ont, d'un commun accord, décidé la constitution d'un **Groupement de Coopération Sanitaire (GCS)** de droit privé, approuvé par l'Agence Régionale de Santé d'Alsace en date du 3 mai 2011.

Institué en établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC), autonome, le GCS sera titulaire de l'ensemble des autorisations d'activités et d'équipements lourds nécessaires à l'exercice de ses missions en cancérologie (soins, recherche, enseignement).

Un groupement d'Intérêt Public (GIP) est chargé de mener à terme le projet immobilier sur le site de HautePierre. La maîtrise d'ouvrage est pilotée par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Les personnels des deux établissements concernés par le regroupement, intégreront le GCS sous la forme d'une mise à disposition par convention spécifique.



# Gouvernance

**Le GCS fonctionne sous l'autorité d'un administrateur élu en son sein** par l'assemblée générale parmi les membres ayant la qualité de praticien spécialisé en cancérologie.

L'assemblée générale du GCS se compose de représentants des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) et du Centre Paul Strauss (CPS). Seuls les représentants légaux des deux établissements ou leurs suppléants disposent du droit de vote.

Le président de l'Université de Strasbourg et le doyen de la faculté de médecine ou leurs représentants, participent également à l'assemblée générale avec voix consultative.

**Les HUS sont représentés par :**

- Patrick Guillot, directeur général ou son délégué
- Deux représentants désignés par le directeur général
- Pr Jean-Michel Clavert, Président de la Commission Médicale d'Établissement (CME)
  - Pr Jean-Pierre Bergerat, Chef de service d'hématologie et d'oncologie

**Le CPS est représenté par :**

- Pr Patrick Dufour, directeur général ou son délégué
- Deux représentants désignés par le Conseil d'Administration :
- Dr Khalil Bourahla, Président de la Conférence Médicale d'Établissement (CME)
  - Marie-Hélène Voegelin, représentante des usagers, vice-présidente de la Ligue nationale contre le Cancer chargée de la place des malades et des associations

**En date du 4 novembre 2011, le Pr Patrick Dufour a été élu par l'assemblée générale, administrateur de l'IRC pour une durée de 5 ans.**



# Les missions de l'IRC

## Soigner, chercher, enseigner

L'IRC poursuivra trois missions de service public en cancérologie : les soins, la recherche et l'enseignement. Il développera des activités dans le domaine de la prévention et de l'oncogénétique.

## Coordonner, organiser, fédérer

Au-delà de l'établissement, l'IRC sera un outil de coopération et d'animation pour la cancérologie publique à Strasbourg et dans la région.

Il assurera la coordination entre l'oncologie générale et les spécialités d'organes tant médicales que chirurgicales présentes aux Hôpitaux Universitaires et développera des actions d'intérêt commun. Une attention particulière sera portée au lien avec l'oncopédiatrie.

L'IRC organisera l'offre régionale de recours afin de garantir une égalité d'accès des patients aux traitements lourds et complexes et à l'innovation.

L'IRC aura dans ce cadre vocation à conclure des conventions d'association avec les autres établissements de santé actifs dans la lutte contre le cancer, et notamment avec les établissements de référence des territoires de santé de la région, pour leur apporter le renfort de ses expertises.

La structuration du dossier médical communiquant, les interfaces avec le Cancéropôle Grand-Est et les réseaux régionaux et territoriaux en cancérologie seront également de son ressort.

### Dès 2012, deux réalisations concrètes de collaboration CPS/HUS, rattachées à l'IRC

- La création d'une plateforme d'oncobiologie
- La création d'une plateforme de recherche clinique dédiée à l'oncologie



# Projet médico-scientifique

## Un projet médico-scientifique commun dans les 3 missions dévolues à l'IRC

### ➔ Innover dans la prise en charge des malades atteints de cancer

Le modèle de prise en charge proposé par l'IRC est fondé sur la pluridisciplinarité, l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins, modèle prôné par UNICANCER\*. La prise en charge des patients sera organisée par filières, en organisant les soins et la recherche dans toutes ses composantes, clinique, translationnelle ou fondamentale autour des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), au sein du 3C HUS/CPS. Cette organisation garantira aux patients des délais de prise en charge et une coordination des soins optimaux.

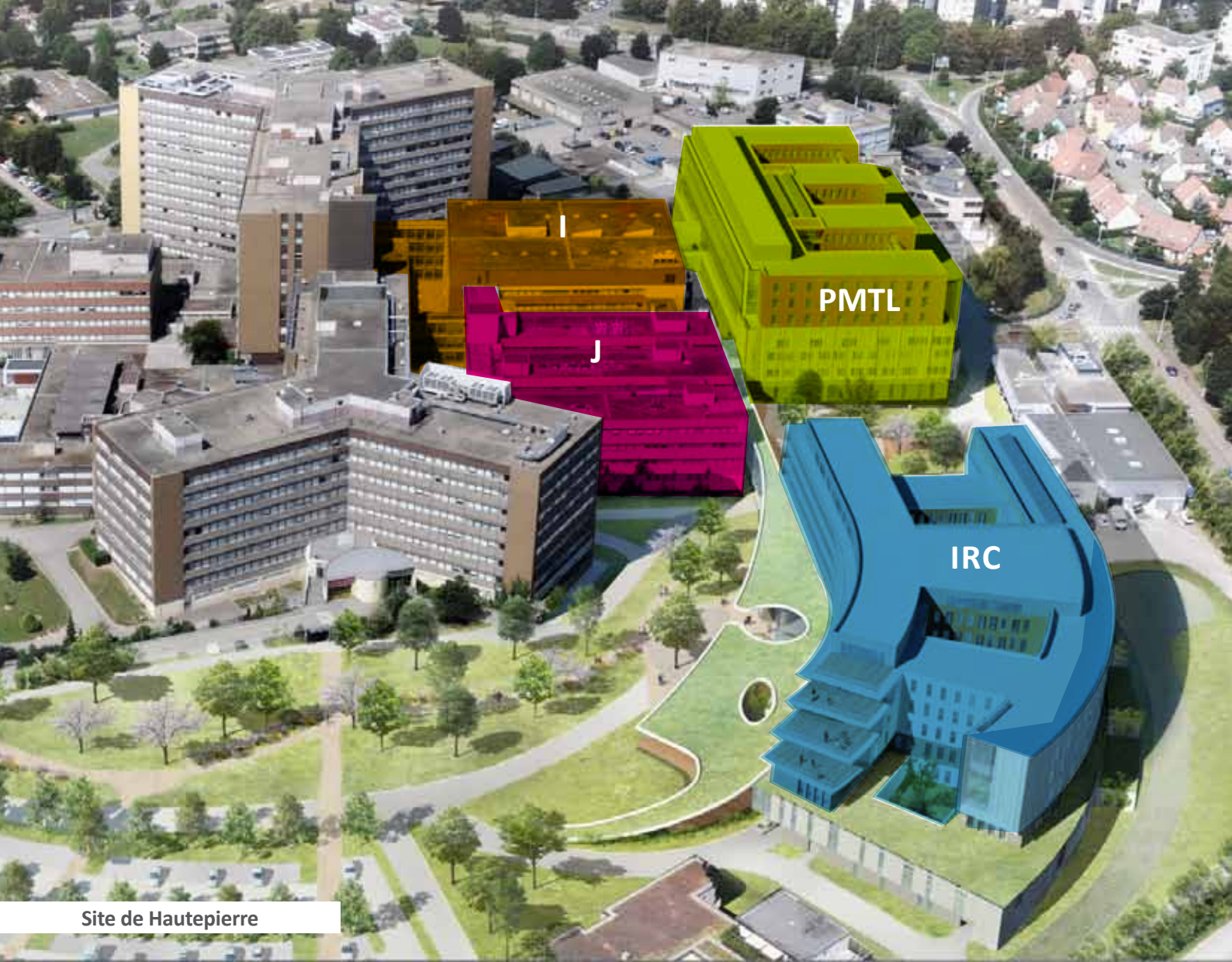
### ➔ S'allier dans la recherche

Dans tous les cas, la recherche menée par l'équipe de l'IRC associera les départements des HUS impliqués en cancérologie et ne faisant pas partie de l'IRC. Les interfaces avec le Cancéropôle et les structures de recherche régionales, nationales et européennes seront développées.

### ➔ Organiser la formation

L'IRC délivrera un enseignement post-universitaire et participera en lien avec l'Université et l'UFR de médecine, à la formation médicale continue des professionnels de santé et au développement de l'encadrement des services formateurs en cancérologie. Il organisera la formation continue des professionnels non médicaux en cancérologie.

*\*Groupe hospitalier exclusivement dédié à la prise en charge des cancers créé en 2010 par les Centres de Lutte contre le Cancer et leur Fédération*



Site de HautePierre



# Ensemble des structures

## Répartition des activités de cancérologie au sein des bâtiments IRC, PMTL, I et J

Le positionnement de l'IRC à Hautepierre permettra la proximité avec la cancérologie pédiatrique et avec plusieurs services de chirurgie à forte orientation cancérologique. Les plateaux techniques dans les domaines de l'imagerie, des blocs opératoires, de la biologie, la pharmacie et la logistique seront mutualisés.

Voici la distribution des différentes activités de l'IRC au sein du bâtiment qui lui est dédié et des bâtiments adjacents.

### ■ Dans le bâtiment IRC

- 72 lits de médecine oncologique
- 25 lits de chirurgie
- 10 lits de surveillance continue médico-chirurgicale
- 6 chambres protégées de radiothérapie et curiethérapie métabolique
- 22 lits d'hématologie spécialisée
- 25 lits d'hématologie conventionnelle
- 32 places hôpital de jour médecine oncologique
- 14 places hôpital de jour d'hématologie
- 10 places d'hématologie spécialisée et 4 postes d'hémaphèrese
- 12 places Soins Accompagnement Jour
- Plateforme de consultations
- Service de médecine nucléaire avec 5 gamma caméras et 2 TepScan
- Département de radiothérapie avec 5 accélérateurs linéaires de particules, 1 bunker haut débit de dose, 1 scanner de centrage et 1 salle d'implantation
- Bureaux des médecins
- Espaces d'accueil et de soins de support

### ■ Dans le bâtiment PMTL (géré par les HUS)

- Imagerie médicale
- Blocs opératoires (créneaux opératoires mis à disposition à l'équipe chirurgicale de l'IRC)
- Amphithéâtre et salles de réunion

### ■ Dans le bâtiment I

- Pharmacie
- Oncobiologie rattachée à l'IRC
- Thérapie génique

### ■ Dans le bâtiment J

- Biologie
- Anatomie pathologique
- Administration et activités tertiaires de l'IRC



# Programme architectural

À la suite du concours qui s'est achevé le 11 octobre, le jury a retenu le projet conçu par les architectes du cabinet Groupe 6, en groupement avec les bureaux d'études INGEROP et SOLARES BAUEN - ce dernier pour la partie développement durable des bâtiments. Le projet de construction associe dans une même opération deux bâtiments : l'Institut Régional du Cancer (IRC) et le Plateau Médico-Technique et Locomoteur (PMTL) des HUS.

L'orientation des locaux, la forte présence d'éclairages naturels, la qualité de l'insertion des nouveaux bâtiments dans le site, le traitement des volumes et de l'identité du bâtiment de l'IRC ont été des critères déterminants dans le choix final du jury.

## Le contexte

Implanté au nord-ouest de Strasbourg, l'hôpital de Hautepierre s'inscrit comme un bâtiment intégré dans le tissu de la ville avec une architecture forte et imposante. Son organisation au sein de sa parcelle l'apparente à une enceinte urbaine.

Le site désigné pour les deux projets s'étend au nord de l'Hôpital de Hautepierre dans une zone dense et très contrainte qui bénéficie également d'atouts, que le projet architectural a cherché à valoriser :

- une amorce d'espace paysager au sud de la zone d'implantation, à côté des futurs accès à l'IRC,
- des vues dégagées au Nord, à l'ouest et à l'est, sur une urbanisation peu dense, partiellement en renouvellement (lotissements, sites industriels en reconversion etc.),
- un terrain relativement plat,
- un projet de réorganisation des stationnements sur le site, avec la construction d'un parking silo.

## L'insertion du projet dans le site existant

À partir de la contrainte imposée de réaliser deux bâtiments distincts, le projet propose de redonner au futur site hospitalier une plus grande cohérence :

- en renforçant le caractère du site par l'insertion des bâtiments dans un socle végétal et en requalifiant les aménagements paysagers existants,
- en redonnant une véritable façade de l'Hôpital au Nord et à l'Est sur la Ville,
- en modifiant la perception de «château fort» de l'Hôpital existant depuis la ville, par un traitement architectural jouant sur l'horizontalité et la stratification en opposition à la verticalité existante.

## Le parti architectural

L'architecture du PMTL et de l'IRC joue en opposition aux lignes verticales des bâtiments situés sur le site de Hautepierre.

A ces «murailles» ocres, les architectes ont choisi de répondre avec une architecture horizontale composée de strates en correspondance avec les différentes composantes du programme.

**Le projet de l'IRC** s'étire et s'incurve au sud pour enserrer le bâtiment de l'entrée. La toiture douce du volume d'accueil émerge progressivement du sol pour accompagner naturellement les usagers vers le parvis et le hall.

Les hébergements suivent cette géométrie, en deux courbes successives reliées entre elles par des éléments rayonnants. La morphologie du bâtiment IRC se présente comme une nappe percée par de larges patios. Le système de distribution est situé en position centrale et dissocie les circuits logistiques des circuits publics ou patients.



**Le projet du PMTL** reprend l'orthogonalité du plateau technique auquel il se rattache alors que la façade de son socle, ondule pour épouser les limites imposées par la réglementation. Au dessus du socle les 3 niveaux d'hébergement s'organisent en peigne pour offrir à toutes les chambres des vues vers l'extérieur et rechercher les meilleures orientations. La morphologie du bâtiment PMTL se présente comme un grand plateau à la structure souple, percé de patios dont les limites sont données par le terrain. Au sud, un axe distributif regroupe les éléments de liaison horizontaux et verticaux.

**Plusieurs atouts à ce parti :**

- réduire l'effet de masse produit par les existants, en redonnant une échelle plus humaine au site, en diversifiant les volumes,
- relier par ce mouvement de stratification, les satellites existants et futurs dans une couronne bâtie que l'aménagement paysager va renforcer.

### Les aspects extérieurs et les façades

L'architecture de l'IRC affirme son identité grâce à plusieurs éléments forts :

- **Le volume aérien de l'entrée** - vaste toiture plantée - offre une cinquième façade pour les hébergements (et pour ceux du «petit Y»). Face à l'accès sud, il semble qu'une partie du jardin se soit soulevée pour abriter le volume de l'accueil et des services supports. Ce grand toit est évidé par endroit pour faire pénétrer la lumière au cœur du bâtiment. Ce grand mouvement prend naissance à la jonction du PMTL pour s'achever à la terrasse de la cafétéria en enserrant le parvis d'accès comme une aile protectrice.
- **La façade sud-ouest** développe une architecture d'éléments horizontaux minces filant en céramique formant brise-soleil, prolongés en extrémité par des terrasses en gradins, qui offrent des espaces extérieurs généreux pour les secteurs d'hospitalisation.
- **Le socle massif** et minéral arrime le vaisseau au terrain d'où il émerge çà et là pour y trouver les accès. Sa toiture est végétalisée. Ces socles sont envisagés en pré-murs de façon à offrir une surface dure et pérenne au niveau des rez-de-chaussée tout en conservant une bonne isolation.
- **La façade nord** développe un ruban qui trouve sa continuité dans la façade correspondante du PMTL. Ensembles, ces deux façades redéfinissent la nouvelle image de l'Hôpital sur l'avenue Molière.

### Le traitement des espaces intérieurs et des ambiances

Les qualités de l'environnement permettent d'offrir tant aux patients qu'aux personnels, un environnement chaleureux et lumineux. Un soin particulier est apporté aux traitements des ambiances, à l'ergonomie, dans des lieux comme les espaces d'accueil, les consultations, les zones de traitement et de soins, et les chambres.

- **l'acoustique** : l'utilisation des isolements permet de réduire les bruits aériens (façades), et les bruits intérieurs,
- **les ambiances lumineuses** : la lumière naturelle est aussi un élément fondamental, intervenant dans la composition architecturale,
- **les patios s'inscrivent comme des tableaux végétaux** qui apportent, avec la lumière du jour, des lieux de fraîcheur et de douceur comme un échappatoire au cadre hospitalier. Conçus pour être visibles depuis les espaces de vie, de travail ou de service qui les bordent ou depuis les passerelles qui les dominent, ils construisent chacun à leur manière, un univers particulier en déclinant, au gré d'une couleur dominante, une ambiance végétale propre.
- **Les chambres de l'IRC** : les équipements médicaux et techniques sont intégrés dans un panneau décoratif coloré en tête de lit. Le placard est placé en façade, accompagné d'une table filant sous l'allège des fenêtres.



## Convivialité, intimité, bien-être

Des terrasses généreuses sont créées au niveau des espaces d'accueil de l'IRC et des hospitalisations des deux bâtiments, permettant ainsi aux différents usagers de se sentir dans des espaces autres qu'hospitaliers.

Les concepteurs ont attaché beaucoup d'importance au confort visuel, en offrant un bon éclairage naturel partout où il est nécessaire, tout en travaillant sur l'intimité des patients grâce à différents systèmes : brise-vues fixes, brise-soleil orientables pour les chambres par exemple...

## Flexibilité et évolutivité

La **flexibilité** est un des points forts du projet.

L'organisation peu contraignante en nappe et en structure des deux bâtiments offrent une très bonne flexibilité.

Ainsi, un secteur d'hospitalisation conventionnel peut assez aisément être transformé en Hôpital de Jour. De même, la standardisation des surfaces de locaux (par exemple des bureaux), favorise aussi cette flexibilité.

L'**évolutivité** est également possible grâce à des réserves d'extension :

- au nord de l'IRC par un autre « bunker »,
- sur le jardin entre les deux extensions,
- dans chaque bâtiment, par le déplacement par exemple, des zones de vestiaires qui peuvent aisément être transformées en secteurs de consultations ou de soins.

## Organisation des plateaux d'hospitalisation

Les unités d'hospitalisation du PMTL et de l'IRC sont jointives de manière à permettre une abolition relative des frontières entre les unités pour offrir une « gestion souple des lits ».

La standardisation de la trame, des surfaces de locaux, des gaines techniques, des matériaux ou d'équipements, permettent de répondre aux objectifs de flexibilité des bâtiments.

## Intégration du développement durable dans la conception de la construction

Le projet retenu répond aux objectifs de développement durable exprimés par la maîtrise d'ouvrage et va même au-delà lorsque c'est possible :

- un bâtiment bien adapté au site et à son environnement malgré un site fortement contraint, recherche des meilleures orientations en rapport avec les activités,
- un bâtiment économe en énergie et qui utilise des systèmes de chauffage et de rafraîchissement innovants et durables,
- une enveloppe performante avec des protections solaires efficaces, adaptées aux différents besoins et orientations,
- la recherche du meilleur confort dans tous les locaux, d'accueils, de soins, de travail, en matière de confort thermique (ou hygrothermique), d'acoustique, de visuel, avec une attention particulière apportée pour garantir un éclairage naturel,
- des installations pérennes, dont la maintenance ne nécessite pas de système complexe,
- des aménagements de parcours piétons et vélos depuis l'accès principal au sud du site, jusqu'aux entrées des bâtiments et aux stationnements réservés.



# Coût & financement

## Opération immobilière

- IRC ..... 91,5 M €
- PMTL ..... 117,7 M €

## Constitution d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP),

qui a en charge la construction de l'IRC, son exploitation et son entretien.

### Le GIP est constitué :

- du Centre Paul Strauss,
- des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) formé des deux établissements.

## Plan de financement du GIP

- Apport du Centre de Lutte contre le Cancer Paul Strauss : ..... 20,9 M €
- Apport des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : ..... 11,9 M € (+ 9 M € terrain)
- Apport du GCS : ..... 84 000 €
- Emprunts ..... 52,3 M €

### Aide en capital Plan Hôpital 2012

- Attribuée au Centre Paul Strauss : ..... 3,4 M €
- Attribuée aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : ..... 2,9 M €

**Total..... 91,5 M €**

## Plan Hôpital 2012

L'aide du Plan Hôpital 2012 est constituée :

- de l'aide en capital .....6,3 M €
- de l'aide en exploitation .....26 M €
- soit un total de .....32,3 M €



# Prochaines grandes étapes

## → 2011

Notification du marché par le pouvoir adjudicateur

## → 2012

Études d'avant projet sommaire et d'avant projet définitif

## → 2013

Études de projet, consultations et choix des entreprises de travaux

## → 2014 à 2017

Chantier

## → Décembre 2017

Mise en service

# Exposition

## Les planches de présentation du projet architectural seront exposées :

- au Centre Paul Strauss, espace cafétéria du 19 décembre au 17 février 2012
- sur les différents sites des HUS du 20 décembre au 8 mai 2012



# À propos du Centre de Lutte contre le Cancer Paul Strauss



Le Centre de Lutte contre le Cancer PAUL STRAUSS est spécialisé dans le traitement des personnes atteintes de cancer. Il propose sur un seul et même site, une prise en charge intégrée et personnalisée des patients pendant et après la maladie, c'est à dire du diagnostic au traitement en y associant un accompagnement des professionnels des soins de support.

Le Centre Paul Strauss est membre du groupe UNICANCER qui réunit 20 Centres de Lutte contre le Cancer français. Il assure trois missions de service public en cancérologie : les soins, la recherche et l'enseignement.

## Chiffres clés

(données 2010)

**Près de 4500 patients traités par an**

- **143 lits et places installés**
- **640 personnels :**  
**médecins, soignants, chercheurs,**  
**techniciens et administratifs**

## Soins

Les soins et les examens sont effectués dans 9 départements et services :

**La polyclinique**, plateforme pluridisciplinaire où ont lieu toutes les consultations (plus de 14 spécialités), accueille et prend en charge l'ensemble des malades qui viennent en consultation.

**Département d'imagerie médicale** constitué d'un pôle de radiodiagnostic et d'un pôle de médecine nucléaire

**Département de biologie et de pathologie**

**Département de chirurgie oncologique**

**Département d'anesthésie-réanimation**

**Département de médecine oncologique**

**Département de radiothérapie**

**Département des soins de support** regroupent, le service social, la kinésithérapie, la diététique, l'unité de psycho-oncologie, la stomathérapie, l'équipe des soins d'accompagnement et une socio-esthéticienne. Ses différents professionnels interviennent en complément des soins spécifiques et sont partenaires de la prise en charge pluridisciplinaire du patient.

**L'unité de génétique oncologique** avec un laboratoire associé accueille les patients en consultation d'oncologie génétique. Ce laboratoire disposant d'un agrément pour l'analyse des gènes de prédisposition au cancer du sein et de l'ovaire, est référent régional pour ce type d'analyse.

## Plateau technique

### Imagerie médicale

#### Pôle radiologie

- 1 scanner en copropriété avec d'autres établissements hospitaliers de Strasbourg, dans le cadre du Centre d'Imagerie Médicale Interhospitalier de Strasbourg (CIMIS)
- Accès aux 3 IRM installées aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), dans le cadre d'une convention (dont 1 IRM en copropriété)
- 1 mammographe avec installation pour biopsie stéréotaxique
- 1 mammographe numérique
- 1 mammothome
- 4 échographes
- 2 salles de radiologie dont une salle numérisée
- Système PACS (Pictures Archiving Computer System)

### Imagerie médicale

#### Pôle médecine nucléaire

- 2 gammas caméras
- 1 gamma caméra couplée à un scanner
- 1 tomographe à émission de positons (TEP) en copropriété avec les HUS dans le cadre d'une convention.

### Chirurgie

- 3 salles d'opération
- 1 salle de réveil de 5 lits avec système de surveillance
- Unité de stérilisation équipée de 2 autoclaves

### Radiothérapie

- 4 accélérateurs de particules
- 1 appareil de tomothérapie
- 1 scanner dédié à la radiothérapie pour la simulation des traitements
- 3 projecteurs de source à débit pulsé (curiethérapie)
- 1 projecteur de source à haut débit de dose (curiethérapie)
- Système informatisé spécifique pour le calcul de la dosimétrie
- 1 échographe et logiciel de dosimétrie (curiethérapie prostatique)
- 1 salle d'application de curiethérapie
- 1 unité d'hospitalisation de 6 chambres protégées contre les radiations

### Pharmacie

- Unité de Reconstitution Centralisée des Cytotoxiques (URC) comprenant 3 hottes à flux laminaire pour la préparation des chimiothérapies
- Prescription informatisée nominative des cytostatiques
- Unité de stérilisation
- Unité de rétrocession

## Recherche

### Fondamentale

Le Centre Paul Strauss participe à la recherche en cancérologie. Les différentes équipes médicales participent à la recherche clinique coordonnée par une unité qui a mené, en 2008, 43 essais thérapeutiques. Le laboratoire de biologie tumorale étudie entre autres les prédispositions génétiques aux cancers du sein et de l'ovaire et les altérations génétiques associées aux cancers des voies aéro-digestives supérieures (VADS). Il fait partie d'une équipe d'accueil universitaire «3430» évaluée et reconnue par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) dont l'objectif est l'étude des «Altérations génétiques des cancers et modulation de la réponse à la radiothérapie».

### Clinique

- 65 essais thérapeutiques en cours en 2010
- 197 patients ont participé à des études cliniques et 79 patients à des études épidémiologiques en 2010 dans le domaine de l'oncologie médicale, de la chirurgie et de la radiothérapie.

## Enseignement

Le Centre Paul Strauss participe à l'enseignement de la cancérologie.

- 4 médecins du Centre ont un statut hospitalo-universitaire et dispensent au sein de la faculté de médecine de Strasbourg, un enseignement en médecine oncologique, en radiothérapie, en chirurgie et en santé publique. Par ailleurs, le corps médical du Centre compte plusieurs chargés d'enseignement clinique.
- Des rencontres de cancérologie à l'intention des médecins généralistes et spécialistes de la région sont organisées par l'établissement.
- Plusieurs formations professionnelles sont proposées aux personnels paramédicaux.

# À propos des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg



## Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : qualité, efficience et innovation au service du patient

Premier employeur de la région Alsace avec 11 500 personnels dont plus de 2 800 médecins, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) sont composés de sept établissements. Ils assurent une mission de soin, de recherche et d'enseignement.

Leur spécificité de centre hospitalier universitaire et régional leur permet d'assurer aussi bien des soins courants à la population de Strasbourg et de ses environs, que de prendre en charge des patients aux maladies complexes ou rares issus de secteurs géographiques plus éloignés.

Avec une large offre de soins en médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, gériatrie, soins de suite et de réadaptation et maison de retraite, ils disposent d'équipements à la pointe de l'innovation médicale et thérapeutique : PET-SCAN , 3 IRM dont une IRM interventionnelle, 4 gamma caméra, 6 scanners, un robot d'assistance en vidéocoelochirurgie ... Ils développent une activité chirurgicale majeure avec plus de 34 000 interventions réalisées chaque année dans 52 blocs opératoires. De plus, ils réalisent une activité annuelle de plus de 700 000 consultations externes.

De nombreux projets témoignent du dynamisme des HUS en matière de recherche et innovation : premier lauréat de l'appel à projets IHU en partenariat avec l'IRCAD et l'Université de Strasbourg dans le secteur de la chirurgie mini-invasive, 21 équipes sont labellisées en recherche clinique (CNRS, INSERM, Université de Strasbourg), de nombreux projets de recherche associent médecins et personnel soignant, en partenariat avec des laboratoires de renommée internationale...

Les 7 écoles et instituts de formation paramédicale accueillent en formation initiale ou continue plus de 1 200 professionnels de santé.

## Chiffres clés

(données 2010)

**2 753 Accouchements**

**301 greffes**

**119 928 Passages aux urgences**

**2 704 lits et places**

**11 445 personnels dont 2827 médecins**

**840,92 M € de budget en 2010**



# À propos de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace



Créée en avril 2010, l'Agence régionale de santé (ARS) s'est vu confier deux missions par la loi de juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires :

**Veiller à la protection de la santé de la population**, avec trois domaines d'intervention :

- l'organisation de la veille et de la sécurité sanitaires et l'observation de la santé,
- l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en liaison avec les préfets territorialement compétents,
- la définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé.

**Planifier et réguler l'offre de santé**, de manière à mieux répondre aux besoins de santé de la population et à garantir l'efficacité du système de santé régional.

Portant sur les secteurs hospitalier, ambulatoire et médico-social, elle comporte une dimension d'équité territoriale - pour une meilleure répartition de l'offre de santé dans la région - et une dimension d'efficience - pour une amélioration de la qualité de la prise en charge dans le respect d'une maîtrise des dépenses de santé.

**L'ARS dispose de plusieurs leviers pour réguler l'offre de santé :**

- la planification et l'organisation de l'offre, en déclinaison du projet régional de santé,
- les autorisations de création d'établissements et services de soins et médico-sociaux, le contrôle de leur fonctionnement, l'allocation de leurs ressources,
- la contractualisation (CPOM) avec les opérateurs de santé,
- l'évaluation et la promotion de la qualité des formations des professionnels de santé,
- la définition et la mise en œuvre d'actions de gestion du risque en région destinées à accroître l'efficience des dépenses de santé avec les organismes d'assurance maladie et la caisse nationale de solidarité et d'autonomie.

**Le projet régional de santé** - en cours de finalisation pour la période 2012-2016 - constitue l'outil de planification régionale. Etabli en concertation avec les représentants des professionnels et des usagers du système de santé, il comporte :

- un plan stratégique définissant 15 priorités d'action en Alsace,
- trois schémas régionaux d'organisation des soins y compris l'offre de soins de ville, d'organisation médico-sociale, de prévention
- des programmes d'application de ces schémas consacrés à la télémédecine, à la gestion du risque, à l'accès aux soins des plus démunis.

L'Agence Régionale de santé d'Alsace  
est présente sur deux sites (Strasbourg et Colmar)  
et compte près de 260 collaborateurs.  
[www.ars.alsace.sante.fr](http://www.ars.alsace.sante.fr)



# À propos du cabinet d'architecture GROUPE 6



## Groupe-6, une équipe d'architectes pluridisciplinaire

Figurant parmi les premières agences d'architecture en France avec 180 collaborateurs de 15 nationalités différentes, Groupe 6 est une structure pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, d'architectes d'intérieur, de directeurs de travaux, de paysagistes et d'économistes.

Depuis 30 ans, Groupe 6 sait concilier l'art de concevoir des projets complexes de grande envergure, rendant compatible une approche esthétique incontestable et une fonctionnalité optimale, dans le respect rigoureux des coûts et des délais.

Groupe 6 est une agence d'architecture polyvalente, souple, qui s'adapte aux problématiques confiées par ses Maîtres d'ouvrage. Elle propose une réflexion à toutes les échelles du territoire, des projets urbains et des savoir-faire variés pour les secteurs de l'urbanisme commercial, de la santé, la recherche, de l'enseignement, des sports, des loisirs et de la culture.

Dans l'intérêt du projet final, Groupe 6 sait s'entourer des meilleurs spécialistes et ouvre ses équipes à des savoir-faire extérieurs : ingénierie, paysage, scénographie, éclairage, acoustique, etc. et mobilise des équipes toujours encadrées par des chefs de projet expérimentés en mesure de réagir à des programmes complexes et exigeants.

Groupe 6 s'engage à concevoir des projets répondant aux enjeux du développement durable et de l'éco-responsabilité. L'agence porte toute son attention à la qualité et la durabilité de son architecture et soutient, à l'échelle de ses réalisations, une approche préventive des défis écologiques et énergétiques.

Enfin, Groupe 6 est présent à l'international et accompagne ses Maîtres d'ouvrage dans leurs projets immobiliers. Déjà présent en Europe, en Ukraine, au Moyen-Orient et au Maghreb, Groupe 6 entend affirmer sa présence dans les zones géographiques les plus dynamiques.

Avec l'ouverture en 2011 de l'agence de Bahreïn depuis laquelle il conçoit des projets multifonctionnels, Groupe 6 allie esprit d'initiative et compétences multiculturelles.

## Chiffres clés

**Moyens humains** : 20 associés, 4 partenaires,  
184 collaborateurs à Paris, Grenoble, Bahreïn

**Chiffres d'affaires 2010** : 25,1 M €

**Certifications** LRQA ISO 9001

OPQTECC N° 2471

Membre de l'AFEX

